Mars 2002

Numéro 26

-Trimestrielle-

lettre de liaison

# Sommaire

Editorial

Nouvelles des sites

Prairies du ruisseau de Vignols 2

Mégaphorbiaie et hêtraie de Lissac 3

Prairie de Chez Roger 3

Vie de l'association

Quelle est votre nature ? 4

Une nouvelle espèce 4

Brèves 5

Bulletin d'adhésion 7

Bilan fondeur 8

Partenariat UPRA 9

Synthèse "landes sèches" 9

Regards 10

L'art du compromis... dans la gestion des espaces naturels

Agenda 12

Réserve naturelle

La Gazette n°10 : feuillet joint

Votre bulletin d'adhésion pour 2002 en page 7

# éditorial

*Marcel CRUVEILLIER,*
*Président du Conservatoire*

Certains d'entre ceux qui ont assisté à l'Assemblée générale de notre dixième anniversaire, le 23 février dernier à Saint-Gence, se sont demandé pourquoi je mettais tant d'insistance à affirmer le rôle des bénévoles dans l'action de notre Conservatoire. C'est tout simplement parce que leur implication dans la réalisation de nos objectifs est primordiale et que leur engagement est le premier témoignage du caractère associatif de notre action.

Dans les mois à venir, nous allons avoir le plus grand besoin de leur participation et tout spécialement dans la préparation et l'accueil du XIIe Congrès des Conservatoires d'Espaces Naturels lequel devrait se tenir à la fin de septembre 2002, soit un mois avant le calendrier initialement prévu. Ainsi nous allons devoir mettre les bouchées doubles et nous comptons beaucoup sur des volontaires qui, après quelques séances d'information, seraient en mesure d'intégrer quelques unes des équipes qui vont se charger de ce programme afin que tout soit mis en œuvre pour sa réussite.

N'oublions pas que 2002 n'est pas que le dixième anniversaire de notre Conservatoire, c'est aussi et surtout celui du Sommet de la Terre de 1992 à Rio de Janeiro, qui avait fait naître beaucoup d'espoirs. Ce congrès, qui a choisi pour thème "le rôle des Conservatoires d'Espaces Naturels dans la préservation de la nature en France", devrait être l'occasion non seulement de mieux cerner et mieux faire connaître ce rôle mais aussi de l'harmoniser avec celui d'autres organismes dont l'action se conjugue à la nôtre pour que la biodiversité ne soit pas, pour l'homme du futur, une réalité d'une ère révolue, dont l'étude appartiendrait à la seule paléontologie.

**N'oubliez pas l'AGENDA des vos printemps et été 2002**

*RAPPEL :*
*les visites commandées sur la tourbière des Dauges sont gratuites pour les adhérents (sur présentation de leur carte d'adhérent à jour de cotisation).*

# Les nouvelles des sites

## Prairies du ruisseau de Vignols

*Vignols - 19*

*Dans le bulletin n° 25, le Conservatoire a tenté de vous présenter la directive européenne Habitats et Natura 2000 dans ses grandes lignes. Actuellement notre structure est en charge de la rédaction de plusieurs documents d'objectifs, document de planification pour les 6 années à venir, sur des sites Natura 2000 dont le site "Ruisseau du Moulin de Vignols".*

Ce dernier couvre une superficie d'environ 300 ha. Il appartient à la petite région naturelle du "Bas-Limousin" et à la région forestière de la "Châtaigneraie limousine". Il se situe à l'extrême nord du bassin de Brive. Ce secteur au relief tourmenté correspond à une zone de contact, entre le bassin sédimentaire aquitain et les roches métamorphiques du massif central. Ce contact entre ces deux unités géologiques est à l'origine de cette topographie accidentée et indirectement de la construction de plusieurs viaducs du chemin de fer. La géologie du secteur est une des clefs de répartition pour les activités agricoles et sylvicoles. Par exemple, l'arboriculture, pomme et châtaignes, occupe essentiellement les terrains métamorphiques, tandis que les argiles du bassin sédimentaire de Brive sont valorisées par l'élevage bovin.

Le site Natura 2000 abrite 10 espèces d'intérêt communautaire, dont 6 espèces de chauves-souris qui gîtent dans les piles creuses des viaducs du chemin de fer. La présence de ces ouvrages d'art "creux" et la diversité des modes d'occupation des sols sont les éléments majeurs qui ont permis à ces espèces de s'installer et de se développer sur le secteur.

Pour préserver ce patrimoine naturel d'intérêt communautaire, plusieurs objectifs ont été validés en Comité de Pilotage. Deux axes majeurs justifient d'être présentés dans le cadre de notre bulletin de liaison et conduiront le Conservatoire à travailler prochainement avec divers partenaires, dont notamment :

### - les agriculteurs et les éleveurs de bovins

Plusieurs habitats de ces espèces d'intérêt communautaire sont des milieux agricoles : mares pour le Sonneur à ventre jaune. Les prairies garantissent aussi une eau de qualité dans le Ruisseau du Moulin de Vignols pour la préservation de la Lamproie de Planer et fournissent aux chauves-souris des territoires de chasse de qualité car plus riche en insectes que des cultures ou des vergers intensifs. De plus, l'activité du bétail, notamment les bovins, favorise une structure de paysage très favorable aux déplacements et à la chasse des chiroptères. Enfin, les animaux, grâce à leurs déjections permettent le développement de nombreux insectes - proies.

La disparition de l'élevage induirait une forte régression, tant sur le plan qualitatif que quantitatif, des habitats des espèces d'intérêt communautaire. Le pâturage et l'entretien des éléments du paysage, telle les haies ou les mares, doivent être soutenus grâce à des Mesures Agri-Environnementales des Contrats Territoriaux d'Exploitation.

La protection des territoires de chasse des chiroptères constitue un élément novateur pour la région Limousin, voire pour la France. Cette singularité se justifie pleinement car les viaducs du Ruisseau du Moulin de Vignols représentent des gîtes de mise - bas de première importance pour certaines espèces. Il apparaît donc essentiel pour ces dernières de maintenir en état les territoires de chasse en cohérence avec leurs exigences écologiques lors des périodes de gestation des femelles et d'élevage des jeunes.

### - la SNCF et RFF (Réseau Ferré de France)

Après des rencontres instructives et chaleureuses entre le Conservatoire et ces 2 organismes distincts, plusieurs points ont été abordés et une convention est susceptible de voir le jour prochainement.

Les ouvrages d'art de RFF font régulièrement l'objet d'une inspection pour contrôler l'état général des maçonneries et des pierres pour prévenir tout accident. Ces inspections se dérouleront à l'avenir en dehors des périodes sensibles pour ces espèces, c'est-à-dire en dehors de la période d'hivernage et en dehors de la période allant de la reproduction à l'émancipation des jeunes.

RFF devrait prochainement s'engager à maintenir les arbres de haut - jet dont le houppier domine les entrées de viaducs. Pour la sécurité des voies, l'élagage sélectif des branches dangereuses est recommandé. Cette recommandation de gestion vise à ne pas modifier de façon majeure l'environnement proche des gîtes. Enfin, dernier point, le Conservatoire en lien avec RFF étudie la possibilité technique d'employer des produits phytocides moins toxiques et rémanents sur les voies du chemin de fer et autour des piles de viaducs. Ce dernier point est en cours d'analyse.

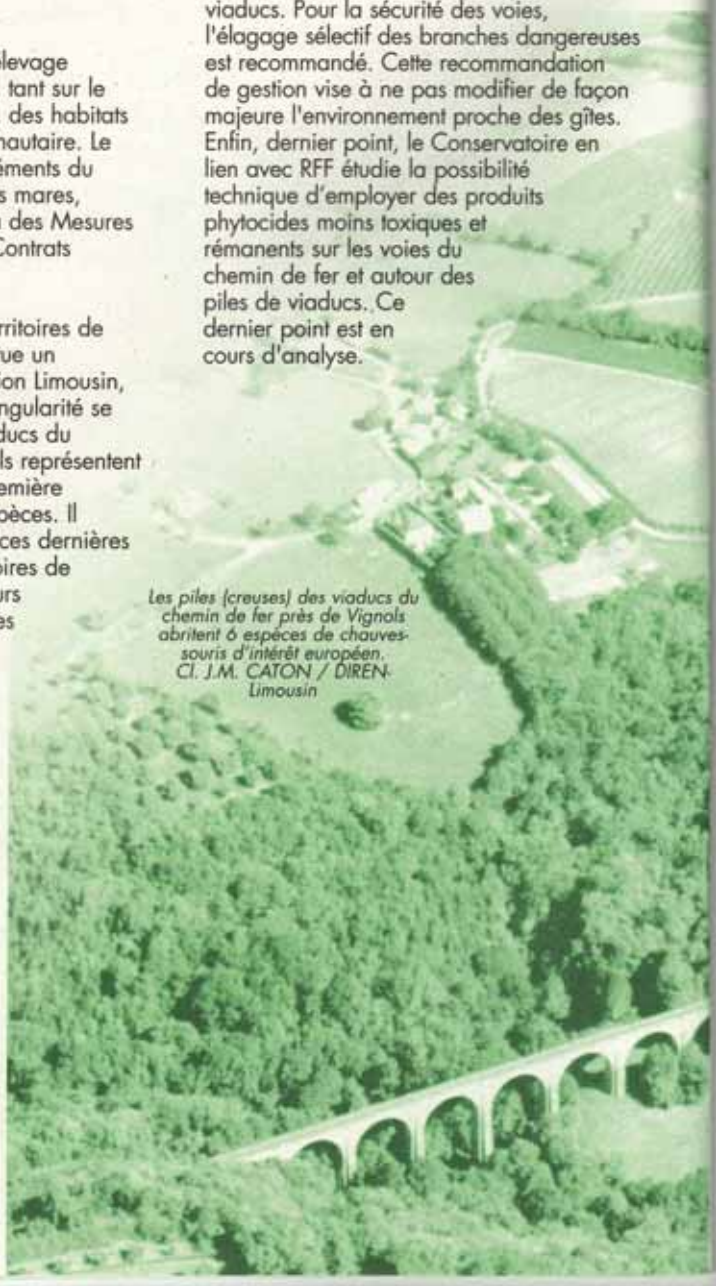

*Les piles (creuses) des viaducs du chemin de fer près de Vignols abritent 6 espèces de chauves-souris d'intérêt européen.*
*Cl. J.M. CATON / DIREN-Limousin*

ESPACES NATURELS du LIMOUSIN
CONSERVATOIRE REGIONAL

*Lettre de liaison du Conservatoire Régional des ESPACES NATURELS DU LIMOUSIN n°26/02*

*Nettoyage de la hêtraie avec l'aide de l'Ecole Forestière de Meymac (19)*

# Mégaphorbiaie et hêtraie de Lissac

## *St-Merd-les-Oussines - 19*

**Si on pouvait comparer les sites du plateau de Millevaches à une rivière de diamants, le site de Lissac en serait la pierre maîtresse.**

En effet, ce site acquis par le CREN en 1997 apparaît comme le plus exceptionnel autant du point de vue scientifique qu'écologique. Nous vous en avons déjà parlé dans les numéros 15 et 19.

Il se situe dans un vallon entre deux alvéoles tourbeux. La parcelle principale est enserrée par de vieilles hêtraies bicentenaires. La nature particulière des sols de ce vallon ainsi que sa position particulière abritée par des peuplements feuillus créent des conditions écologiques singulières qui permettent l'épanouissement d'une végétation exubérante pour cette région. Ainsi, le suivi de la végétation, en cours depuis 1996 sur la parcelle principale, a permis de mieux décrire les habitats présents et de comprendre leur fonctionnement pour en adapter la gestion. En effet, la parcelle la plus riche du site est composée d'une multitude de formations répondant à des exigences écologiques différentes. Cette parcelle fut, jusqu'à la moitié des années soixante-dix, utilisée comme prairie de fauche; Depuis son abandon la végétation évolue au gré des conditions écologiques. Notons que sur une surface de 1 hectare sont présents une *"mégaphorbaie montagnarde"*, un *"ourlet montagnard"*, un *"ourlet d'affinité atlantique"* et une *"pelouse acidiphile thermophile à Hélianthème nummulaire"*, tous ces habitats étant très rares en Limousin, voire exceptionnels.

Mais l'extraordinaire diversité de cette parcelle s'évalue mieux lors de la comparaison de deux chiffres : alors que sur les 200 hectares de la tourbière du Longeyroux toute proche on recense 132 espèces, la parcelle principale de Lissac compte 104 espèces végétales sur à peine plus d'un hectare !

Une des formations exceptionnelles de cette parcelle est *"l'ourlet montagnard"* dont le développement a été favorisé par la proximité d'une hêtraie. Celle-ci fut détruite totalement par la tempête de décembre 1999. Alors que la mise en lumière de cette partie du site risquait de nuire à cette formation, une haie naturelle est en train de se recréer en lisière de l'ourlet. Dans les années à venir, elle redonnera l'ombre nécessaire aux végétaux rares formant cet *"ourlet montagnard"*.

Un plan de gestion sur 5 ans vient d'être élaboré pour mener à bien la conservation de ce joyau naturel, en outre très fragile. Nous n'avons pas fini de vous parler de ce site de grande valeur.

*Le Sonneur à ventre jaune (Bombina variegata) en position de défense. Cl. G.MARTIN*

# Prairie de Chez Roger

## *St-Priest-sous-Aixe - 87*

La moyenne vallée de la Vienne, entre Limoges et St-Junien, constitue l'un des grands ensembles naturels du Département de la Haute-Vienne avec, autour de la rivière elle-même, de belles étendues de prairies alluviales, des forêts de ravins, des marais et même des éperons rocheux inaccessibles.

Depuis 1998, un secteur de quelques hectares, représentatif du paysage traditionnel de la vallée, est classé en "Réserve Naturelle Volontaire". Cette mesure de protection a été prise à l'initiative du propriétaire des lieux qui était déjà largement sensibilisé à la préservation du patrimoine naturel.

Quelques mois après ce classement, une convention a été signée avec le CREN-Limousin qui apporte une assistance scientifique et technique à la gestion des milieux. Le cœur de la Réserve est constitué d'une prairie de coteau et surtout d'une prairie humide qui accueille une fougère protégée, la "Langue de serpent" (*Ophioglossum vulgatum*), ainsi que, fort curieusement, des plantes aux affinités montagnardes comme la Renouée bistorte (*Polygonum bistorta*) et le Doronic d'Autriche (*Doronicum austriacum*) en lisière de bois.

Enfin, les anciennes mares, ou "pêcheries", accueillent des Tritons palmés et marbrés (*Triturus helveticus, T. marmoratus*), et le désormais célèbre Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*).

*L'ophioglosse langue-de-serpent (Ophioglossum vulgatum)*

*Lettre de liaison du Conservatoire Régional des ESPACES NATURELS DU LIMOUSIN n°26/02*

# La vie de l'association

## Quelle est votre nature ?

Karim
GUERBAA
*25 ans*
*Chargé d'études*

### Quel est votre parcours ?

C'est à partir de l'âge de 12-13 ans que j'ai sérieusement commencé à m'intéresser à la Nature. À cette époque, le C.P.N. "l'Écrevisse" était une bonne entrée en matière : les activités et sorties du club m'ont permis de faire connaissance avec les associations naturalistes de la région, notamment le Conservatoire et sa démarche, auxquels j'allais adhérer rapidement. Mon engouement pour la protection et la gestion de l'environnement m'incita après le Bac à suivre une formation de B.T.S. "gestion des espaces naturels". J'ai alors effectué, dans le cadre de ce diplôme, mon stage au Conservatoire : celui-ci concernait la lande des Tuileries (ST-BAZILE 87), sur laquelle je fis, avec l'aide du personnel du CREN, des inventaires et des propositions de gestion. Cette expérience me permit de mieux comprendre le fonctionnement et le travail de l'association.
En 1998, mon B.T.S. en poche, j'eus la possibilité de réaliser mon objection de conscience au sein de la structure.
C'est au mois de novembre de la même année que j'ai intégré, et ce jusqu'à ce jour, le Conservatoire.

### Quel est votre rôle au conservatoire ?

Je travaille au sein de l'Équipe de gestion et de l'Équipe d'études et plans de gestion. Mon premier travail a été d'épauler Éric BRUGEL dans la saisie pour la réalisation de l'Atlas de la flore. Mon second travail fut la rédaction de notices techniques et la réalisation de travaux de gestion sur les sites acquis par le CREN dans le cadre du LIFE "haute Vézère".
Quelques études et plans de gestion m'ont été confiés et je travaille actuellement sur la révision des Espaces Naturels Sensibles du département de la Haute-Vienne *(NDLR : voir en page 5)*.

### Des objectifs, des espoirs ?

La protection de l'environnement et la gestion des espaces naturels sont pour moi une "science" en mouvement. Rien n'est figé dans cette matière, il faut savoir prendre du recul et se remettre en question pour pouvoir mieux appréhender le sujet et comprendre les mécanismes qui le régissent. C'est pour cela que j'appréhende les actions du Conservatoire comme une perpétuelle expérimentation, me méfiant des idées et recettes prédigérées.
Et c'est ainsi que j'attache une attention toute particulière aux actions de suivis écologiques, que je trouve essentielles à la démarche du CREN, mais injustement déconsidérées. J'espère donc que cette discipline et ses enseignements puissent être mieux pris en compte dans l'action globale du Conservatoire.

## Une nouvelle espèce
### Le Saumon atlantique

*Article rédigé en collaboration avec Audrey POSTIC (LO.GRA.MI.)*

Il ne s'agit pas d'une véritable nouvelle espèce mais plutôt d'une reconquête qui mérite d'être présentée.

En 1998, en Indre-et-Loire, à la confluence de la Vienne et de la Creuse, le barrage de Maisons-Rouges a été effacé. Cet ouvrage était le principal obstacle à la remontée de nombreuses espèces piscicoles tels que l'emblématique Saumon atlantique.

Dès l'année suivante, 9 Saumons adultes ont pu être comptés à la station de Châteauponsac (87). La remontée de cette espèce a aussi été accompagnée par la remontée migratoire de la Lamproie maritime. Les Aloses suivront-elles le chemin ?

L'effacement du barrage avait donc déjà porté ses fruits. Cependant, jusqu'à l'année dernière, aucune frayère de Saumon n'avait pu être identifiée malgré de fortes potentialités sur la Gartempe et plusieurs de ses affluents.

C'est aujourd'hui une réalité. En décembre dernier, il a été trouvé mort un individu de 97 cm sur un affluent de la Gartempe. Cette découverte a permis au Conseil Supérieur de la Pêche et l'association Loire Grands Migrateur (LO.GRA.MI.) de localiser plusieurs nids (sites de ponte), signe évident de la reproduction qui venait de se dérouler.

Il s'agit ici de la première mise en évidence sur le bassin versant de la Gartempe des zones de reproduction pour ce poisson. Le Saumon atlantique est donc de retour sur la Gartempe, et c'est un début très prometteur puisque les observations faites jusqu'à présent n'ont été possibles que grâce à une hydrologie exceptionnelle ces trois dernières années, permettant à un certain nombre d'individus de franchir le barrage de Descartes (37). Ainsi les aménagements qu'il reste à développer sur les barrages de Descartes et de Châtellerault (86), permettront à moyen terme d'augmenter les chances pour ce poisson de recoloniser le bassin de la Vienne, dont la Gartempe et ses affluents, de façon plus conséquente.

*Saumon atlantique sur l'Allagnon (43) Cl.H.CARMIE Conseil Supérieur de la Pêche*

*Pour en savoir plus sur les poissons migrateurs, consultez le livre "Le Limousin côté nature", p.142*
*Ed° ESPACES NATURELS DU LIMOUSIN, 2000*
*ISBN 2-9515350-0-7*

## Espaces Naturels Sensibles de la Haute-Vienne (87)

### Signature d'un accord-cadre

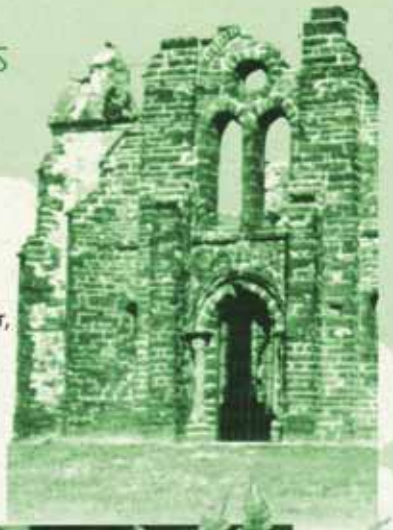

Le 17 décembre dernier, le Conservatoire et le Conseil Général de la Haute-Vienne ont décidé d'unir leurs efforts pour assurer une meilleure préservation des espaces naturels du département, en signant un "accord-cadre" qui fixe précisément les principes et les modalités d'intervention des deux structures en la matière.

Cet accord fait suite aux partenariats fructueux engagés avec cette collectivité depuis 1993, par exemple sur la tourbière des Dauges et le Mont-Gargan.

*Le Polypodium connectile (Phegopteris connectilis), présent sur le Mont-Gargan, est protégé en Creuse et en Haute-Vienne.*

En outre, ce Conseil Général vient de confier au Conservatoire une mission visant à hiérarchiser les espaces naturels départementaux, afin d'envisager une ouverture "maîtrisée" au grand public.

## Contrat de Rivière "Cère-aval"

Le 21 janvier dernier, le Conservatoire a signé en tant que partenaire associé, le Contrat de Rivière "Cère-aval". En extrême sud-est du Limousin, la Cère est mitoyenne des départements du Lot et de la Corrèze sur environ 20 km, avant qu'elle ne se jette dans la Dordogne en aval de Beaulieu-sur-Dordogne (19).

Ce contrat de Rivière, d'une durée de 5 ans, poursuit 4 objectifs principaux :

- améliorer et suivre la qualité des eaux superficielles (volet A)
- parfaire la gestion quantitative de la ressource en eau (volet B)
- restaurer et valoriser les milieux aquatiques et les peuplements piscicoles (volet C)
- mettre en valeur le patrimoine touristique du bassin (volet D)

Le Conservatoire pourrait intervenir sur le volet C, en élaborant une stratégie de conservation des zones et sites prioritaires, au regard de leurs caractéristiques écologiques. Ce travail concerne les parties corrézienne et lotoise du contrat. Nous engageons ce travail en partenariat étroit avec nos collègues du CREN-Midi-Pyrénées.

ESPACES NATURELS du LIMOUSIN
CONSERVATOIRE REGIONAL

Le CREN-Limousin est une association créée en 1992 dont la mission est d'étudier, de préserver et de mettre en valeur le patrimoine naturel de notre région, en étroite concertation avec les acteurs locaux. En Corrèze, Creuse et Haute-Vienne, le Conservatoire contribue ainsi à la sauvegarde de la biodiversité par la conservation des espaces naturels les plus exceptionnels (tourbières, landes, marais, pelouses calcaires et serpentinicoles, forêts etc.).

**Le conseil d'administration** est composé de représentants d'associations naturalistes, de chasseurs, de pêcheurs, d'agriculteurs, de forestiers, des collectivités, des membres adhérents individuels et du conseil scientifique.

**Le conseil scientifique** est composé de membres bénévoles choisis pour leurs compétences dans les domaines des sciences de la nature (faune, flore, géologie, cynégétique, halieutique, gestion des milieux etc.). Il est chargé d'examiner, de valider et de suivre les actions entreprises.

**Une équipe de 19 salariés** est chargée de coordonner les projets et exécuter les travaux d'expertise et de mise en valeur de sites majeurs en Limousin.

# Communes et associations

## *Vous pouvez soutenir l'action du Conservatoire en Limousin.*

*En 2002, ce sont 75 communes qui adhèrent au Conservatoire, ou qui ont confié en gestion des terrains communaux à forte valeur patrimoniale.*

*Ce sont 37 associations qui, par leur cotisation, soutiennent l'action conservatoire.*

Vous recevrez chaque trimestre la lettre de liaison pour être tenu informé de ses actions.
Vous bénéficierez de services préférentiels.

## Montant des adhésions

- Associations.....45,73 euros
- Communes.....30,49 à 762,25 euros selon le nombre d'habitants.
- Groupements de Communes.....228,67 à 609,80 euros selon le nombre de Communes.

Tarifs et modalités d'adhésion : contactez-nous au 05.55.03.29.07

*Adhérer au Conservatoire, c'est participer à la sauvegarde du patrimoine naturel limousin.*

*Le Triton crêté (Triturus superspecies cristatus) est le héros en Limousin de "Fréquence Grenouille 2002". Cl. G.MARTIN*

# Membres individuels

## OUI

## «Je soutiens l'action du Conservatoire en Limousin»

Je souhaite adhérer au Conservatoire Régional des ESPACES NATURELS DU LIMOUSIN

◯ pour l'année 2002

Je recevrai chaque trimestre la lettre de liaison pour être tenu informé de ses actions.

◯ renouvellement ◯ nouvel adhérent

Nom .....

Prénom(s) .....

Adresse .....

.....

Ville .....

◯ 15,24 euros *individuel* ◯ 22,87 euros *couple* ◯ 45,73 euros ou plus *membre bienfaiteur* ◯ 7,62 euros *étudiant, sans emploi*

Fait à..... le.....

Signature

## ENQUETE FACULTATIVE

Ne renseignez que les lignes qui ne vous semblent pas confidentielles

Téléphone /courrier électronique : .....

.....Profession : .....

◯ Sous réserve d'être disponible, je me porte volontaire pour aider au montage ou à la tenue de stands, animer ou encadrer des sorties, organiser des soirées, déplacer les expositions, jeter un oeil sur un site etc. *(Si vous cochez, le Conservatoire vous contactera personnellement pour plus d'information)*

◯ J'autorise le CREN à me contacter comme personne ressource, dans le cadre d'activités qui se tiendraient dans la zone géographique de mon domicile. Type de services que je pourrai offrir (ex : inventaires, stationnement véhicule, abri pour casse-croûte, stockage de matériels etc.):

.....

◯ J'autorise le CREN à communiquer mes coordonnées à d'autres associations de protection de la nature.

◯ Je peux apporter un soutien au CREN dans certains domaines (ex : emballages de colis postaux, saisies informatiques, juridique, rédaction d'articles, photographies etc.). Précisez :

.....

BON à découper ou à recopier et à nous retourner. Merci.

# Bilan foncier

## • Prairies humides de la Font-du-Loup

(CHAMPAGNAC-LA-RIVIERE 87)

Le Conservatoire vient d'étendre son action foncière sur les prairies humides de la Font du Loup , sises sur la partie haut-viennoise du PNR Périgord-Limousin, en signant une convention de gestion d'une durée de 5 ans sur 2,28 ha. Désormais le Conservatoire gère 7,11 ha sur ce site.

## • Tourbière de Maillaufargueix

(BERSAC-SUR-RIVALIER 87)

Une des plus intéressantes tourbières du Limousin vient d'être maîtrisée par le Conservatoire. Le 1er février dernier, Monsieur Yves LAVALADE d'une part, et l'association Nature et Patrimoine représentée par Madame JACQUEMAIN d'autre part, nous ont confié par bail emphytéotique* d'une durée de 99 ans la gestion de ce patrimoine biologique et paysager. La surface maîtrisée est de 4,5280 ha.

A ce jour, le bilan général par type de maîtrise est le suivant (superficie totale 877,22 ha):

- acquisition : 317,59 ha (36,2%)
- location : 90,91 ha (10,4%)
- convention de gestion : 468,72 (53,4%)

*Emphytéose*: "Droit réel de jouissance sur le bien-fonds d'autrui, accordé par un bail de longue durée (18 à 99 ans) moyennant paiement d'une redevance modique". (Le Petit Robert, 1996)*


Nos partenaires privés
pour l'édition de notre lettre en 2002

SERI-GRAVURE DU CENTRE
Z.A.E. le Verdoyer
87430 VERNEUIL-SUR-VIENNE
05.55.30.79.82

CADILLAC communication
23, rue du Coudert
87100 LIMOGES
05.55.01.50.50

SHOP-PHOTO Vidéo
DES IMAGES A VIVRE
5, rue Jules Guesde
87000 LIMOGES
05.55.79.52.86

# Partenariat UPRA

A la demande de l'Union pour la Promotion des Races Animales -section ovine limousine-, le Conservatoire réalise depuis 1999 des suivis de végétation particuliers.

Il s'agit pour l'animateur UPRA de parvenir à établir un catalogue de références sur l'utilisation des espaces naturels par la brebis limousine. Le technicien UPRA effectue le suivi zootechnique[1] des troupeaux (poids, prolificité), le technicien du Conservatoire est quant à lui chargé d'effectuer des relevés floristiques.

Ces relevés sont accompagnés d'observations empiriques[2] sur la consommation des espèces "indésirables" (bourdaines, fougère aigle, jeunes épicéas), sur le comportement du troupeau (zone de cheminement, de stationnement).

Jusqu'à là, ce travail concerne 3 élevages et a été effectué sur les sites de la tourbière du Longeyroux et du Pont Tord.

Ce catalogue de données devrait permettre à l'UPRA de répondre aux questions que se posent les futurs utilisateurs (éleveurs) de brebis limousines dans ces conditions.

Actuellement deux Conservatoires Régionaux se sont dotés d'un troupeau de brebis limousine : le CREN-Limousin (sur les landes serpentinicoles de Saint-Laurent (LA-ROCHE-L'ABEILLE 87) et sur les landes serpentinicoles du Cluzeau et de la Flotte (MEUZAC / CHATEAU-CHERVIX 87), et le CREN-"Franche Comté" sur les pelouses de Champlitte (Doubs 25).

Cette étude annuelle devrait se poursuivre jusqu'en 2006.

*La brebis limousine consomme par exemple aisément les pousses d'ajonc d'Europe, effectuant ainsi un excellent débroussaillement.*

*[1] zootechnie : étude scientifique de l'élevage des animaux, de leur reproduction et de leur adaptation à des besoins déterminés.*
*[2] empirisme : méthode qui ne s'appuie que sur l'expérience, qui n'a rien de rationnel ni de systématique.*

# Synthèse "landes sèches"

## Quelques résultats d'une première année de prospection

Le Conservatoire mène sur deux ans une Synthèse Régionale des landes méso-xérophiles. Même si les prospections de l'année 2001 n'ont pas couvert toute la région quelques grandes tendances semblent se dégager. Lors de cette première année les prospections ont été orientées principalement sur les secteurs de basse altitude de la région, et sporadiquement sur le plateau de Millevaches.

La surface de lande recensée en 2001 se répartie sur la région de la façon suivante :

- 35% de la surface des landes se situe en Haute-Vienne, au vu des connaissances actuelles sur la région, avec 844 hectares sur 187 sites soit 4,5 hectares en moyenne par site.
- 34% en Creuse avec environ 828 hectares répartis sur 164 sites soit une surface moyenne de 5 hectares.
- la Corrèze accueille quant à elle 31% des surfaces recensées en 2001, sachant que le plateau de Millevaches n'a pas été prospecté, soit 749 hectares sur près de 176 sites (en moyenne 4,25 hectares par lande).

Les prospections indiquent que la surface des landes en Limousin augmente avec l'altitude.

La diversité de ces habitats en limousin est remarquable : 10 types différents de lande ont été inventoriés. Leur représentativité en terme de surface sur la région est très inégale.

Cette première année d'inventaires permet de voir qu'une grande part de ces milieux n'est pas prise en compte dans l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF), puisqu'une grande partie des surfaces en lande de la région n'était pas encore connue ou inventoriée.

Actuellement le CREN poursuit l'élaboration d'une base de données informatiques sur les landes. Cet outil nous permet de mieux comprendre leur fonctionnement écologique, mais aussi d'avoir une connaissance globale de leur état afin de monter des programmes de sauvegarde efficaces. Mais cet outil ne peut fonctionner sans information, c'est pourquoi nous avons besoin de bénévoles pour alimenter notre base de données. Alors si vous sentez en vous une âme d'explorateur, il n'est pas trop tard pour contacter le CREN.

*Contactez Mathieu BONHOMME.*

*L'ajonc nain caractérise les landes semi-humides (dites "mésophiles")*

*La bruyère cendrée caractérise les landes sèches (dites "xérophiles")*

*La myrtille caractérise les landes montagnardes (dites "orophytes")*

# Regards

Michel BARATAUD,
Président du Conseil Scientifique du CREN-Limousin

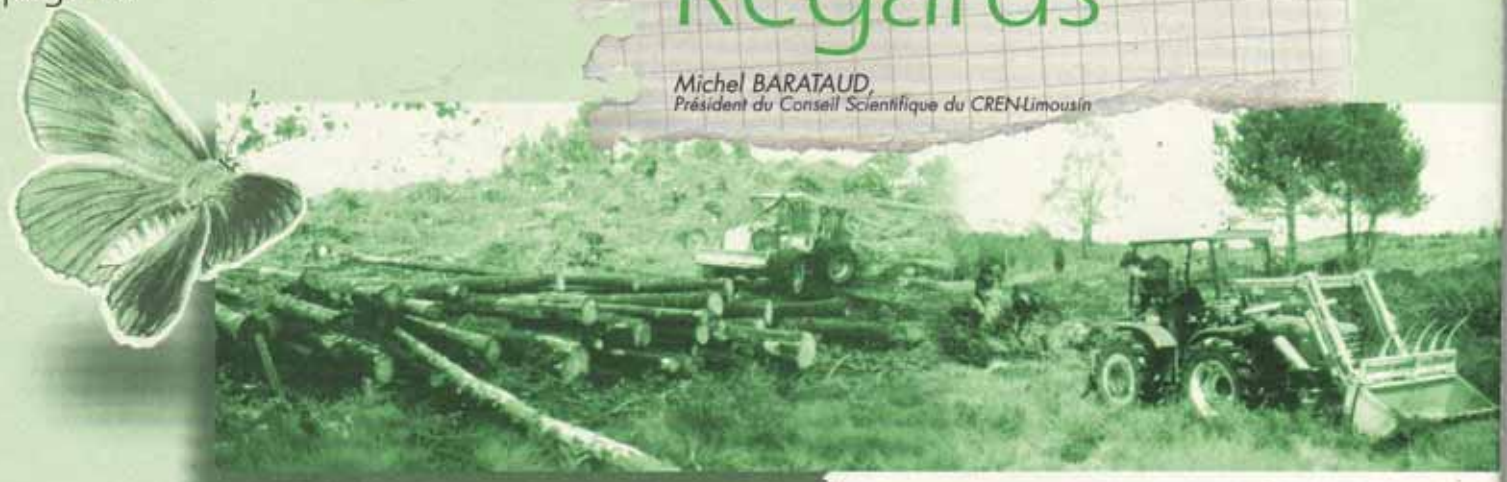

## De l'art du compromis...

Souvent nous entendons -ou utilisons nous-mêmes- le mot "agressivité" pour définir l'attitude de l'homme envers la nature.

A bien y réflechir, et à bien observer l'écologie des plantes et animaux, il me semble que ce terme est très subjectif par la notion de culpabilité qu'il tente d'introduire. Cette agressivité est inhérente au comportement de toute espèce vivante qui cherche à utiliser chaque ressource disponible dans son intérêt propre, sans se soucier des conséquences sur le fonctionnement de l'écosystème dont elle est partie intégrante. Le sanglier laboure sans distinction l'unique station de neottie[1] d'une forêt, ou un parterre de la très commune jacinthe des bois; son unique préoccupation est de trouver des bulbes et des lombrics pour le repas de midi...

Cette différence d'attitude entre l'Homme et les autres espèces n'a donc rien de comportementale. Il faut chercher ailleurs, et remonter sans doute assez loin : nous sommes des anciens arboricoles (donc à mains préhensiles...) devenus bipèdes sous la pression de changements environnementaux. Cette libération des contraintes de la locomotion a fait de la main -et de son interconnection avec l'oeil via le cerveau- un outil extrêmement performant qui est à l'origine d'un développement technologique sans précédent sur Terre. Au stade de l'Australopithèque, les dés étaient sans doute déjà jetés; la distance qui le sépare de la pelle mécanique ou de l'insecticide systémique relève du processus normal, quasi programmé. Mais dès lors, l'adéquation entre les moyens d'action, et la capacité des milieux à tolérer leur impact, était déséquilibrée.

Ainsi la différence observée entre l'Homme et ses compagnons biologiques dans l'impact de leurs activités respectives sur la nature s'explique uniquement par une différence de degré dans les moyens, physiologiques et techniques, d'agir sur elle. Ecrire cela, c'est ce qui s'appelle enfoncer une porte ouverte. Mais le rappeler souvent, notamment parmi les amoureux de la nature, réduira peut-être cette tendance agaçante qui consiste à idéaliser le comportement des animaux pour mieux critiquer le nôtre. Ce n'est qu'une façon supplémentaire de se démarquer du "monde animal" en prétendant que nos comportements sont différents.

En nous dotant de cette différence de moyens, l'évolution nous a aussi dotés de la capacité d'analyser, donc de prévoir, les conséquences de nos actions. La réponse à nos erreurs est bien en nous : tenter par l'acquis d'inhiber la tendance innée commune à toutes les espèces, de privilégier le court terme dans la nécessité de survie, et la recherche du moindre effort pour atteindre son but immédiat.

Et les Conservatoires dans tout ça ?

Ils peuvent apparaître comme le symbole de l'émergence de cette conscience, leur but étant de "sauver les meubles", mais aussi de prévenir la dégradation de certains milieux ou espèces. Ils s'aident pour cela de moyens (recherches actives de fonds pour l'acquisition) et de techniques (travaux mécanisés parfois lourds pour la gestion) semblables à ceux utilisés par d'autres dans un but différent. Ainsi leur mode d'intervention peut entraîner parfois des actions très artificielles, dans le but de ramener un milieu à un état souhaité. Ce paradoxe, même légitimé par des raisonnements scientifiques, mérite que l'on y porte notre attention régulièrement, afin d'éviter toute dérive vers un "interventionnisme forcené", notamment sur des sites pouvant être petits et très isolés, donc peu "fonctionnels".
Le dilemme "laisser faire la nature ou gérer la nature" fait partie des interrogations sous-jacentes aux discussions qui animent les réunions du Conseil Scientifique du CREN-Limousin. Face à des questions aussi vastes, il n'y a pas de réponse universelle, mais plutôt un cortège d'attitudes au cas par cas, selon des données scientifiques et techniques établies, les urgences écologiques, les contextes sociaux et économiques, et il faut bien l'avouer sans honte : en fonction de cette part d'affectif qui régit la plupart de nos attirances et de rejets à l'égard de la nature sauvage. Le devoir du Conseil Scientifique est de privilégier la première attitude dans son analyse des dossiers.
Il nous faut veiller à ce que la politique du Conservatoire ne soit pas "piégée" par l'opinion trop répandue que la nature sans l'Homme s'appauvrit systématiquement, qu'elle a besoin d'être dans tous les cas "valorisée" (que ce terme est lourd de sous-entendus inconscients !). Certes les milieux créés par l'Homme dans ses activités rurales traditionnelles augmentent la biodiversité à l'échelle régionale (tout en la diminuant à l'échelle de la parcelle exploitée...). D'où nos efforts pour maintenir ou restaurer les landes à Callune[2], et nos désirs de faire de même pour le bocage. Mais certains milieux (forestiers par exemple) sont sous nos climats parfaitement aptes à évoluer seuls vers une "productivité écologique" maximale, à condition de leur donner le temps nécessaire. Ainsi notre décision de ne pas intervenir sur certaines parcelles boisées est parfaitement réfléchie. Les tourbières se situent à un niveau intermédiaire : elles sont d'origine naturelle, mais sous nos latitudes leur statut de milieu ouvert à semi-ouvert était entretenu par les grands herbivores comme l'élan, le bison (ce phénomène s'observe encore de nos jours à l'est de la Pologne), et l'auroch. Tous ayant disparu de nos contrées à cause de la chasse dans les premiers siècles de notre ère, ce sont les bovins domestiqués (descendants de l'auroch) qui ont pris le relais en pâturant ces milieux. Tout abandon de cette pratique conduit au boisement naturel des

*Actions mécanisées de restauration : Tourbière des Dauges, Landes du Pont Tord, Tourbière de la Ferrière, lande de la Butte de Frochet.*

# dans la gestion des espaces naturels

landes tourbeuses qui perdent ainsi leur grande originalité biologique.
Ainsi pour résumer, il nous faut naviguer sans aucun complexe mais de manière calculée (même si ce calcul est parfois expérimental) entre deux attitudes :
- gérer de manière active quitte à contrarier l'évolution naturelle de certains milieux : nous ne faisons que reproduire les anciennes pratiques animales et humaines.
- laisser la nature modeler à sa guise certains écosystèmes, ce qui présente un intérêt fondamental, expérimental, et éducatif.
L'originalité essentielle des Conservatoires est qu'ils tentent d'introduire un nouveau paramètre d'influence sur la nature, quasi révolutionnaire : la motivation intellectuelle de gérer la nature pour elle-même, tout en la considérant comme un ensemble incluant l'Homme.

Vous l'aurez compris, le rôle du Conseil Scientifique consiste non seulement à examiner les dossiers en cours, mais aussi à mener des débats de fond. Le dernier en date porte sur l'établissement d'une liste (évolutive) de préceptes auxquels nous nous référerons lors de l'acquisition ou la gestion de certains milieux, par exemple :

- Ce site est-il "fonctionnel" ?
Autrement dit : selon la nature de ses habitats, leur niveau de conservation, leur surface, leur degré d'isolement etc... quelle est la probabilité de survie pérenne des espèces qu'il contient ?
- Les objectifs de gestion d'un milieu doivent viser à lui redonner les caractéristiques correspondantes à son état de "naturalité", c'est à dire une configuration-type de cet habitat, idéale sur le plan écologique, adaptée éventuellement aux conditions locales et historiques qui ont influencé son évolution.
- La biodiversité maximale à l'échelle d'un site n'est pas une fin en soi (il en est tout autrement à l'échelle d'un vaste ensemble géographique...); certains milieux pauvres en nombre d'espèces hébergent une faune et une flore très spécialisées, souvent relictuelles donc menacées de régression.

D'autres réunions de réflexion plus anciennes nous ont amenés à sélectionner des types d'habitats prioritaires pour nos actions d'acquisitions, ou encore à fixer des critères très précis pour l'évaluation biologique des milieux forestiers (situation, structure et âge des peuplements, listes d'espèces prioritaires et déterminantes...).

Les Conservatoires sont engagés dans une action qui, je le crains, va s'amplifier et s'avérer très durable : à moins que chaque collectivité d'hommes et de femmes, quels que soient sa taille et son statut, développe cette conscience inhibitrice de notre peur de la nature sauvage (amusez-vous à relever chaque réflexion parlant de "broussailles qui font sale" ou "d'hiver doux qui n'a pas détruit la vermine", vous mesurerez le travail d'éducation à mener !).

Mais les Conservatoires ne serviront qu'à nous donner bonne conscience, s'ils ne jouent qu'un rôle de musée, en conservant quelques centaines d'hectares de nature "remarquable", simples petites pastilles de couleur sur une carte régionale. Ils doivent aussi oeuvrer pour que leur action serve d'exemple, dans l'esprit comme dans la méthode, afin que la "nature ordinaire", celle de nos taillis sous futaie à pouillot siffleur, ou de nos prairies semi-naturelles à thomise[3] guettant la mouche de passage, couvre encore pendant longtemps la majorité du territoire que nous partageons (en prenant une grosse part du gâteau !) avec le reste de la vie.

*(1) Neottie : orchidée forestière rare en Limousin.*
*(2) Callune : espèce de bruyère peuplant la majorité de nos landes.*
*(3) Thomise : genre d'araignée chassant à l'affût sur les fleurs.*

*"Conseiller scientifique s'interrogeant sur la futilité ou l'utilité de son action".*
*Dessin : C.COUARTOU*

# agenda

JOURNEES VERTES
encouragées par la Direction Générale pour l'Environnement de la Commission Européenne :

## NATURA 2000, la nature pour vous !

*Tout public - Gratuit - organisée en région par votre Conservatoire.*

Vendredi 19 avril 2002
TARNAC (19). Diaporama sur les milieux naturels du plus vaste site Natura 2000 de la région Limousin : "landes et tourbières de la haute Vézère"
RDV à 20h30 place la mairie.s
Renseignements : Cathy LINET - tél : 05.55.03.98.25

Samedi 13 avril 2002
ST PARDOUX MORTEROLLES (23). Visite d'un site Natura 2000 : L'étang du Bourdeau.
RDV à 9h30 place la mairie, ou à 10h00 sur la digue de l'étang. (bottes indispensables)
Renseignements : Arnaud SIX - tél : 05.55.03.98.22

Mercredi 17 avril 2002
ST LEGER LA MONTAGNE (87). Visite d'un site Natura 2000 : la Réserve Naturelle de la tourbière des Dauges.
RDV à 15h00 place de Sauvagnac.
Renseignements : Philippe DUREPAIRE - tél : 05.55.39.80.20

FRÉQUENCE GRENOUILLE
Opération nationale organisée par la fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels

## A la découverte du Triton crêté !

*Tout public - Gratuit - organisée en région par votre Conservatoire avec l'aide du GMHL.*

Samedi 13 avril 2002
LUSSAT (23). Diaporama, RDV à 19h30 devant la mairie
et/ou visite nocturne, RDV à 20h30 devant l'église (bottes conseillées)
Renseignements : Sophie CHARBONNEL - tél : 05.55.03.98.21

Des stages de macrophotographies sont organisés en Brenne encadrés par un professionnel,
Renseignements : Sophie CHARBONNEL - tél : 05.55.03.98.21

ESPACES NATURELS du LIMOUSIN
CONSERVATOIRE REGIONAL

6, ruelle du Theil
87510 SAINT-GENCE
tél. 05 55 03 29 07
fax. 05 55 03 29 30
cren.limousin@wanadoo.fr
www.conservatoirelimousin.asso.fr

Président : Marcel CRUVEILLIER
Secrétaire : Roland LAGARDE
Trésorier : Pierre BOUTOT
Directeur : Pierre SELIQUER

Comité de lecture :
M.BARATAUD M.CRUVEILLIER
D.GRAFEUILLE M.et N.VINCENT
et toute l'équipe salariée du Conservatoire

Rédaction des articles :
M.BARATAUD M.BONHOMME
S.CHARBONNEL D.DOM P.DUREPAIRE
K.GUERBAA C.LINET
A.POSTIC (LO.GRA.MI)
P.SELIQUER A.SIX
Crédit photo :
H.CARMIE (Conseil Supérieur de la Pêche)
J.M. CATON
C.R.E.N.-Limousin
G.MARTIN
Conception graphique et mise en page :
A.BESSE S.CHARBONNEL

PUBLICATION GRATUITE DESTINEE AUX ADHERENTS, DONATEURS, ASSOCIATIONS, INSTITUTIONS ET PARTENAIRES.
Impression et diffusion à 1500 exemplaires
I.S.S.N. n° 1285 2430

Papier recyclé blanchi sans chlore

## Les Dimanches Nature

de LIMOUSIN NATURE ENVIRONNEMENT

au Centre Nature La Loutre / 87 VERNEUIL SUR VIENNE - Tél : 05.55.48.07.88

7 avril 2002 : Les chants des oiseaux
De 15h00 à 17h00

21 avril 2002 : Les fleurs
De 15h00 à 17h00

12 mai 2002 : La mare
De 15h00 à 17h00

26 mai 2002 : La foire aux plants
De 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

9 juin 2002 : Araignées et insectes
De 15h00 à 17h00

23 juin 2002 : Le ruisseau
De 15h00 à 17h00

•Lettre de liaison réalisée avec la participation financière de

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT

LIMOUSIN
CONSEIL REGIONAL